

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

SREP/SC.14/5
30 octobre 2015

Réunion du Sous-comité du SREP
Washington
11 novembre 2015

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU SREP

(RÉSUMÉ)

1 Introduction

1. Au 18 octobre 2015, la date de publication du présent rapport, 14 plans d'investissement et sept idées de projets au titre de la réserve du FIP consacrée à la collaboration avec le secteur privé (PSSA) ont été approuvés pour un total de 601 millions de dollars pour le financement de 53 projets et programmes. Au regard des objectifs des plans d'investissement et de la réserve pour la collaboration avec le secteur privé, ces ressources permettront de construire une usine d'une capacité de 1 247 mégawatt d'énergie renouvelable pouvant produire 5 963 gigawatt-heures (GWh) d'électricité par an. Au total, 14,6 millions de personnes devraient bénéficier de l'accès à une source d'énergie propre nouvelle ou plus propre.
2. Le portefeuille du SREP étant au stade initial de la mise en œuvre, ces résultats restent pour l'instant hors de portée. Au 31 décembre 2014, la date limite de la période couverte par ce rapport, seuls 12 projets répartis dans six pays (Éthiopie, Honduras, Kenya, Maldives, Mali et Népal) ont été approuvés par le SREP et les banques multilatérales de développement (BMD). Sur ce total, huit projets et programmes ont été approuvés en 2014. Des résultats devaient normalement être soumis sur ces 12 projets pour le présent rapport, mais compte tenu du fait qu'aucun d'entre eux n'a enregistré de progrès par rapport aux indicateurs fondamentaux, il s'avère impossible d'en rendre compte. On note toutefois des progrès en termes d'avantages connexes, en particulier ceux liés aux investissements publics et privés mobilisés à la suite des interventions du SREP. L'effet de levier suscité par la moitié des projets approuvés par les BMD se traduit déjà par un début de mobilisation d'investissements.

1.1 Objectif et période couverte par le rapport

3. Le Rapport 2015 sur les résultats du SREP est le second rapport de résultats du SREP. Il présente les résultats escomptés et les résultats effectifs des projets et programmes au titre du SREP approuvés par les BMD respectives au 31 décembre 2014, la date limite de la période couverte par le rapport. Le rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 pour certaines BMD et du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 pour d'autres. Le rapport paraissant une fois par an, l'abréviation « AR » et l'expression « année du rapport » désignent la période annuelle couverte.

1.2 Indicateurs de suivi et d'établissement de rapports

4. Les indicateurs fondamentaux du SREP sont mis en évidence dans le Cadre de résultats du SREP révisé¹. La prise en compte de ces indicateurs sur une base annuelle par le rapport prend effet à compter de 2015 qui est l'année du deuxième cycle de parution dudit rapport. Les deux indicateurs fondamentaux des projets financés par le SREP sont :

¹ Cadre de résultats du SREP révisé, juin 2012.

Indicateur fondamental 1 : production annuelle d'électricité de source renouvelable découlant des interventions du SREP.

Indicateur fondamental 2 : nombre de personnes, d'entreprises et de services communautaires bénéficiant de l'amélioration de l'accès à l'électricité et aux combustibles en conséquence de l'intervention du SREP.

5. En outre, des indicateurs d'avantages connexes sont établis pour tous les projets et programmes afin de rendre compte de l'impact global des interventions financées par le SREP dans chaque pays. Il ne sera pas produit de rapport annuel sur les indicateurs d'avantages connexes. Les BMD rendront plutôt compte des avantages connexes une fois l'information disponible à mi-parcours ou à l'achèvement du projet concerné. Exemples d'indicateurs d'avantages connexes :

- augmentation des investissements publics et privés dans les sous-secteurs ciblés.
- Incidence positive sur la l'égalité des sexes à travers l'amélioration de l'accès à l'emploi.
- Réduction/élimination des émissions de gaz à effet de serre.

2 RAPPORT 2015 SUR LES RÉSULTATS DU SREP

2.1 Récapitulatif des résultats escomptés et des résultats obtenus des projets approuvés par les BMD

6. Les tableaux 1 et 2 présentent les résultats attendus et les résultats effectifs par rapport aux indicateurs fondamentaux, ainsi que des avantages connexes supplémentaires de l'année 2015, année du rapport.

Tableau 1 : Récapitulatif des 12 projets et programmes approuvés par les BMD signalant les indicateurs fondamentaux

	Objectif	Effectif (AR 2015)	nbr. de projets signalant l'indicateur
Production annuelle d'électricité de source renouvelable (MWh/an)	1 848 491	0	7
Amélioration de l'accès à l'électricité et aux combustibles :			
Million d'individus	4,9	0	7
Entreprises	300 500	0	3

Services communautaires	200	0	1

Tableau 2 : Récapitulatif des 12 projets et programmes approuvés par les BMD signalant les indicateurs fondamentaux

	Objectif	Effectif (AR 2015)	Résultat cumulé	nbr. de projets signalant l'indicateur
Augmentation de l'investissement public (millions d'USD)	1 029	89,48	92,55	12
Réduction/élimination des émissions de gaz à effet de serre (millions de tonnes d'éq. CO ₂)	60	0	0	7

7. Le montant cumulé des décaissements à ce jour s'élève à 92,55 millions de dollars, y compris 2,71 millions de dollars décaissés en 2014 au titre du projet *Sustainable Rural Energization (ERUS)-Part I & III* au Honduras, le seul projet à avoir contribué à cet avantage connexe en 2014.
8. La grande majorité (98 %) des décaissements de cofinancements effectifs proviennent des BMD, principalement sous l'impulsion des projets géothermiques au Kenya et en Éthiopie.

